



HAL
open science

Bilan de l'action Messicole en Côte d'Or, année 2021

Luc Berrod

► **To cite this version:**

Luc Berrod. Bilan de l'action Messicole en Côte d'Or, année 2021. [Rapport de recherche] Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Bourgogne / Muséum National d'Histoire Naturelle. 2022. hal-03622574

HAL Id: hal-03622574

<https://hal.science/hal-03622574>

Submitted on 29 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Bilan de l'action Messicole en Côte d'Or

Année 2021

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN



Bilan de l'action Messicole en Côte d'Or - Année 2021

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien,
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Olivier BARDET Responsable de la délégation Bourgogne Conservatoire botanique national
du Bassin Parisien, Muséum national d'Histoire naturelle
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan, 58230 Saint-Brisson
Tel. : 03.86.78.79.60– Fax : 06.74.25.63.68

Rédaction et mise en page : Luc BERROD
Cartographie : Luc BERROD
Gestion des données, analyse : Luc BERROD
Relecture : O. BARDET
Saisie des données : CBNBP

Les partenaires de cette étude sont :



Référence à utiliser
Berrod L., (2022) – Bilan de l'action messicole en Côte d'Or –
Année 2021. Conservatoire botanique national du Bassin
parisien. Paris. 23 p.

Crédit photo : O. Bardet (MNHN-CBNBP) sauf mention
contraire



Sommaire

Sommaire	3
Résumé	4
1 Prospections	5
2 Poursuite du partenariat avec la Chambre d’Agriculture de la Côte d’Or.	5
3 Entretien avec des exploitants	6
3.1 Entretien avec le GAEC Lefol	7
3.2 Entretien avec Guillaume Jauvignot.....	9
3.3 Entretien avec le GAEC Mouillon.....	11
3.4 Entretien avec L’EARL Trapet	13
3.5 Entretien avec le Gaec Laferrière	14
3.6 Entretien avec Hugo Gaillard.....	16
3.7 Suite aux entretiens messicoles	16
4 Envoi des fiches synthétiques des enjeux au exploitants	17
5 Communication	18
5.1 Panneaux messicoles.....	18
5.2 Article Bourgogne –Franche comté Nature.....	18
6 Plan National d’Action en faveur des messicoles.....	19

Résumé

La protection de la flore messicole en France est un enjeu majeur en termes de conservation de la biodiversité. En 2020, le Plan National d'Action en faveur des Plantes messicoles est arrivé à terme. En Bourgogne, ce plan a été décliné à l'échelle départementale en Côte d'Or durant l'année 2021 et en suivant les grands axes de ce plan.

Les actions mises en place pour répondre aux objectifs de conservation de ce pan de la biodiversité végétale ont pris différentes formes :

- Amélioration des connaissances, notamment par le biais d'inventaires floristiques ciblés
- Mise en place d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or
- Rencontre des exploitants concernés par la gestion de parcelles à « enjeux messicoles » et discussion sur des moyens de protection de ses espèces.

Le conservatoire botanique national du bassin parisien œuvre sur cette mission depuis 2015 et permet la conservation d'espèce rare en danger d'extinction dans la région.

Mots Clés :

Conservatoire botanique national, Bourgogne, Conservation, Tableau de Bord, Messicoles, Assistance aux collectivités.

1 Prospections

L'année 2021 a été marquée par des prospections ciblées pour les messicoles dans des zones à forts enjeux. Ces dernières n'avaient jamais fait l'objet de prospections. Des secteurs de la côte dijonnaise, de l'Aussois et des hautes côtes de nuit ont ainsi été prospectés. 4 journées de terrain ont été consacrées à de la prospection de secteurs non connus.

2 Poursuite du partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or.

Le principal axe de travail développé avec la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or (CA21) s'est organisé autour de l'objectif suivant : Rencontrer des exploitants agricoles ayant des parcelles à enjeux « messicoles » forts pour comprendre leurs systèmes d'exploitation, les pratiques en cours sur les parcelles et essayer de trouver un terrain d'entente pour la mise en place de mesures favorables aux messicoles.

Pour ce faire, les supports développés en 2018 par le CBNBP et la CA21 ont été utilisés :

- Un questionnaire type « enquête agricole » permettant de comprendre l'exploitation, les pratiques agricoles sur les parcelles à enjeux. Dans un second temps de cette enquête, le questionnaire vise à comprendre la sensibilité environnementale des exploitants et permet de proposer un premier panel de mesures favorables aux messicoles à mettre en place sur une partie de parcelle.
- Une fiche, laissée aux exploitants, synthétisant la notion de plante messicole et les mesures favorables à ces dernières.
- Une plaquette visuelle présentant une sélection d'espèces messicoles et leurs intérêts potentiels d'un point de vue agricole (plante mellifère par exemple).

Le contexte sanitaire de 2021 n'a pas permis de réaliser les entretiens en début d'année, ces derniers ont été décalés à l'automne. 4 exploitants ont ainsi été contactés et rencontrés.

Un exploitant a été rencontré mais la parcelle qui hébergeait des enjeux messicoles n'était pas la sienne.

Un exploitant rencontré en 2018, une parcelle supplémentaire de son exploitation a été reconnue comme porteuse d'enjeux grâce aux prospections 2021, a été recontacté par téléphone uniquement.

Au total, 25 exploitants agricoles en Côte d'Or ont été contactés dans le cadre de l'action messicole.

3 Entretien avec des exploitants

L'année 2021 s'inscrit dans la prolongation des 3 années précédentes. En effet, le partenariat avec la chambre d'Agriculture de la Côte d'Or se poursuit et permet de rencontrer et de sensibiliser des exploitants agricoles possédant des parcelles à « enjeux messicoles ».

Les entretiens sont présentés de la manière suivante :

Personne rencontrée – Date de l'entretien

Remarque sur l'entretien

Ce champ n'est pas systématique, il est renseigné lorsque des commentaires sont utiles ou nécessaires pour la suite de l'action messicole.

L'exploitation

Synthétise rapidement les types de production en place et leurs destinées (vente / autoconsommation), origine des semences.

Synthèse des enjeux sur l'exploitation

Origines des données et synthèse des enjeux sous forme de tableau simplifié (nom de l'espèce (nom scientifique et vernaculaire ; statut dans la liste rouge de Bourgogne et statut de rareté).

Les parcelles à enjeux

Localisation, type de sol, intensité des pratiques, localisation cartographique des parcelles et des zones à enjeux : parcelle en vert, zone à enjeux « messicoles » en rouge (souvent un léger liseré correspondant à un bord de parcelle).

Pour chaque parcelle, la liste des espèces messicoles remarquables observées ainsi que la dernière année d'observation.

Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Cette partie est intégrée seulement quand les exploitants ont vraiment mis en place des mesures sur les parcelles ou que des rencontres sur le terrain ont eu lieu pour définir physiquement des zones de gestion différenciées en faveur des plantes messicoles.

3.1 Entretien avec le GAEC Lefol

GAEC Lefol
4 rue de la Fin
21150 La Roche Vanneau

02 décembre 2021

Remarque sur l'entretien : L'entretien c'est déroulé avec une personne du Gaec (la personne en « charge » de la partie culture de l'exploitation).

L'exploitation

L'exploitation est en polyculture / élevage et s'étend sur 580 Ha dont 280 de terres labourables. Les semences sont en parties produites sur place. Les semences produites dans l'exploitation sont triées. En ce qui concerne le débouché des productions, elles sont pour partie auto consommées (orge) ou vendues en coopérative.

Synthèse des enjeux sur l'exploitation

Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
Adonis aestivalis L., 1762	Adonis d'été	CR	RRR
Adonis flammea Jacq., 1776	Goutte de sang rouge vif	EN	RRR
Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	NT	RR
Galium tricornutum Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	EN	RRR
Delphinium consolida L., 1753	Dauphinelle Consoude	NT	RR

La parcelle à enjeux

La parcelle est située sur la Commune de Martrois au lieu-dit la Fonteraine. La parcelle est caractérisée comme une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo- caillouteux cultivé (terre rouge, charge en élément grossier < à 10 % profondeur du sol inférieur à 30 cm, forte pierrosité, faible teneur organique)

Les pratiques en place sont relativement extensives (un traitement herbicide et fongicide par an, pas de désherbage mécanique, fertilisation en partie organique) et sont favorables aux messicoles.

Etant donnée la localisation assez lointaine de la parcelle par rapport au siège de l'exploitation, sa position d'îlot et son faible potentiel de production, les exploitants souhaitent installer une prairie temporaire a la place de culture annuelle (luzerne) pour 4 ans.



Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

Quand la parcelle retrouvera un cycle de culture, l'exploitant rencontré est volontaire pour les mettre en place les mesures suivantes :

- Déchaumage tardif (dans la mesure du possible)
- Baisse des traitement herbicide (bande de 4 m sur le bord de la parcelle).

3.2 Entretien avec Guillaume Jauvignot

Guillaume Jauvignot
22 rue de Charme
21371 Les Maillys

03 décembre 2021

Remarque sur l'entretien : L'entretien c'est déroulé en présence du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

L'exploitation

L'exploitation est en grande culture et s'étend sur 122 Ha. Les semences sont produites sur place. L'ensemble de la production est vendu en coopérative.

Synthèse des enjeux sur l'exploitation

Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	LC	RR
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	LC	R
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	VU	RRR
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	CR	RRR

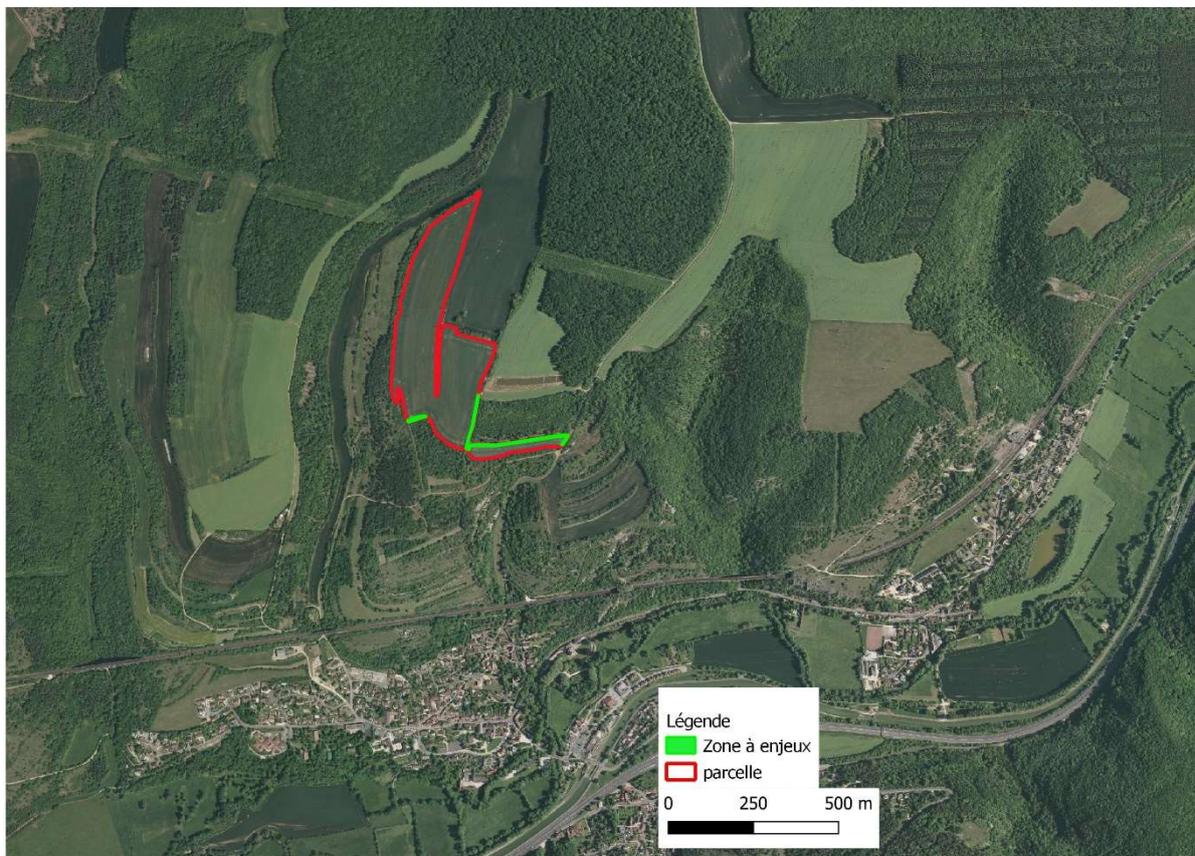
Les parcelles à enjeux

Les parcelles sont situées sur la Commune de Velars-Sur-Ouche au lieu-dit la Grille. les parcelles sont caractérisées comme une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo- caillouteux cultivé (terre rouge, charge en élément grossier < à 10 % profondeur du sol inférieur à 30 cm, forte pierrosité, faible teneur organique).

D'un point de vue gestion, les deux parcelles ont un cycle identique.

Les pratiques en place sont relativement extensives. Un des objectifs affichés par l'exploitant durant l'entretien est de limiter les traitements phytosanitaires. Des essais de destruction mécanique des adventices sont donc testés. Les pratiques en places sont extensives et globalement favorables aux messicoles (peu de traitement herbicide ; déchaumage tardif, travail superficiel du sol).

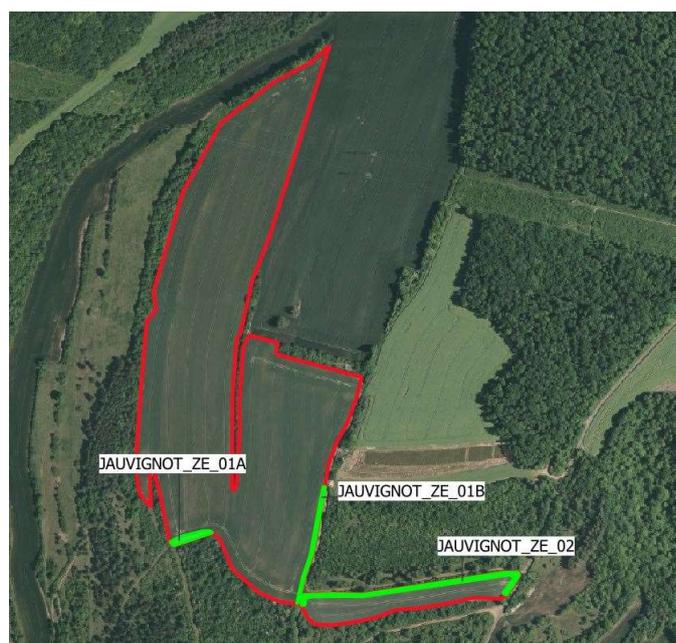
Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles



3 zones à enjeux ont identifiées sur les 2 parcelles :

Pour JAUVIGNOT_ZE_01A, la zone a enjeux est localisée dans une zone étroite et pentue, rendant le travail de désherbage (mécanique et chimique) compliqué. Cela explique en partie la présence d'enjeux dans ce secteur.

JAUVIGNOT_ZE_01B et JAUVIGNOT_ZE_02 concerne des bords de parcelles a fort enjeux. L'exploitant est prêt à baisser les traitements herbicides sur ces secteurs.



3.3 Entretien avec le GAEC Mouillon

GAEC Mouillon
La Chaume
21320 Civry en Montagne

02 décembre 2021

Remarque sur l'entretien : -

L'exploitation

L'exploitation est en polyculture élevage et s'étend sur 442 Ha. Il y a 330 Ha de terre labourable. Les semences sont produites sur place et sont triées. En ce qui concerne le débouché des productions, elles sont ou vendues en coopérative.

L'exploitation dispose du label « Agriculture biologique » depuis 2015. Cette conversion a été initiée suite à des problèmes de qualité de l'eau sur un captage d'eau potable.

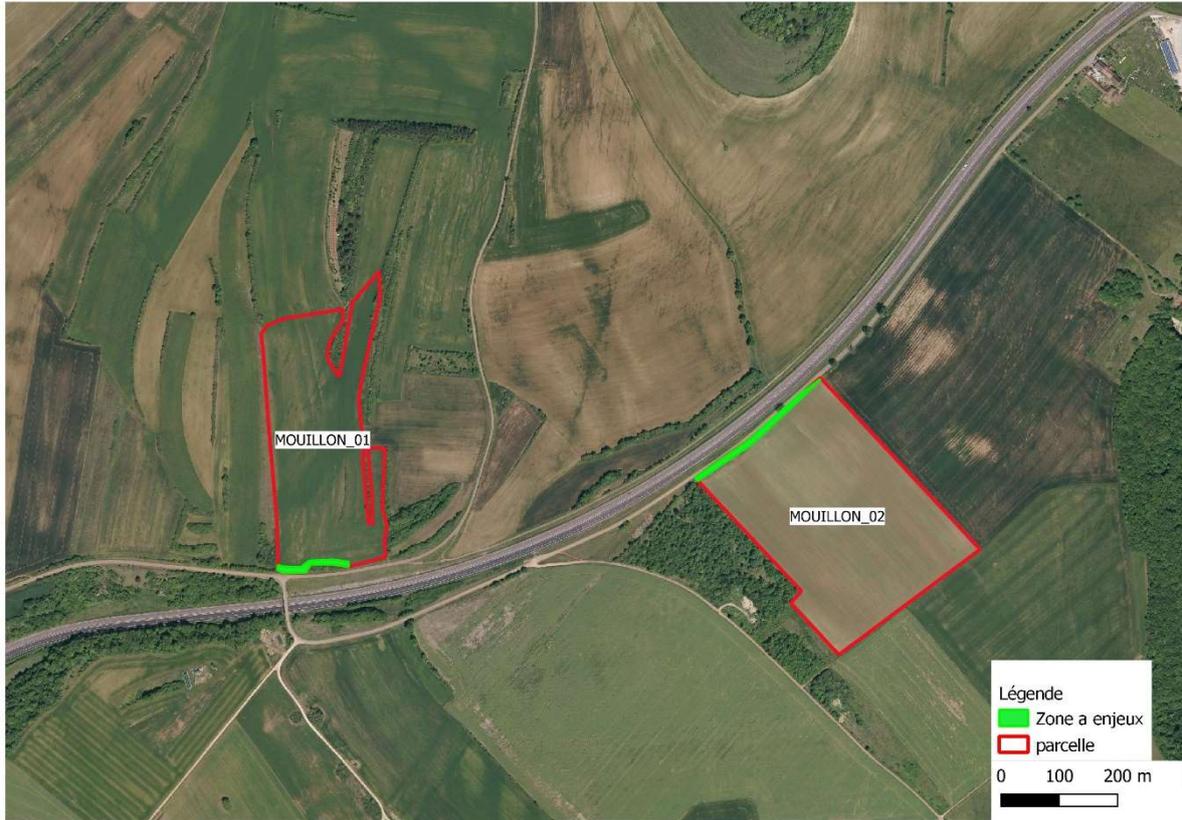
Synthèse des enjeux sur l'exploitation

Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP.

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne	Parcelle concernée
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés	EN	RRR	MOUILLON_01
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus	NT	RR	MOUILLON_01
<i>Camelina sativa</i> (L.) Crantz, 1762	Caméline cultivée	NA	RRR	MOUILLON_02
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	EN	RRR	MOUILLON_02
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	EN	RRR	MOUILLON_02

Les parcelles à enjeux

Les parcelles sont situées sur la Commune de Semarey (Lieu-dit Chaume blanche) et de Civry en Montagne (lieu-dit Geute). Les parcelles sont caractérisées comme une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol argilo-caillouteux cultivé (terre rouge, charge en élément grossier < à 10 % profondeur du sol inférieure à 30 cm, forte pierrosité, faible teneur organique).



D'un point de vue gestion, les deux parcelles ont un cycle identique (mais décalé dans le temps) avec une rotation type : Luzerne (1an), blé, petit épautre.

Les pratiques en place sont relativement extensives. Un labour est réalisé tous les 2 ans mais il est peu profond (12 cm) et reste donc superficiel. Le déchaumage a lieu 1 mois après récolte. Un désherbage mécanique (herse étrille) est effectué.

Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

La parcelle 01 héberge *Agrostemma githago* L., 1753 (EN ; RRR) mais l'espèce est considérée comme un fléau par l'exploitant. Aucune mesure n'a donc été proposée sur cette parcelle.

Une gestion différenciée sera appliquée sur la parcelle MOUILLON_02. L'exploitant est prêt à laisser une bande de 50 cm sur le bord de la parcelle où il ne passera pas de herse étrille.

3.4 Entretien avec L'EARL Trapet

Alain Trapet
1 Place de l'Église
21220 SEMEZANGES

Remarque sur l'entretien : L'entretien a été réalisé par téléphone par la Chambre d'Agriculture. Mr Trapet a déjà été rencontré dans le cadre de l'action Messicole en Côté d'Or pour des parcelles à enjeux sur la commune de Chamboeuf. La rencontre avait eu lieu en 2018.

L'exploitation

L'exploitation, en grandes cultures s'étend sur 124 ha. Les semences sont autoproduites et triées sauf le colza. Les récoltes sont vendues en coopérative.

L'exploitation est en partie en conversion BIO depuis 2021.

Elle sera totalement en agriculture biologique dans 3 ans. La parcelle à enjeu est passée en BIO lors de la campagne 2021-2022.

Globalement, les pratiques en place sont extensives (travail du sol superficiel, désherbage mécanique, peu ou pas de traitement chimique) et sont donc très favorables aux messicoles.

Synthèse des enjeux sur l'exploitation

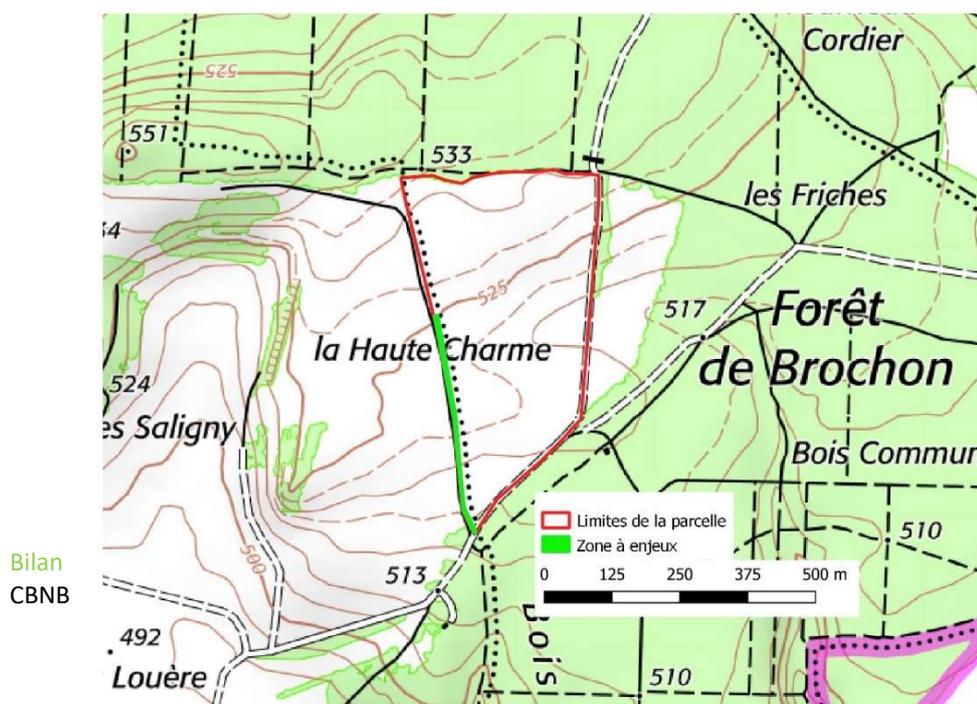
Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP en 2021

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
Adonis annua L., 1753	Goutte de sang	EN	RRR

La parcelle à enjeux

La parcelle à enjeu se situe sur la Commune de CHAMBOEUF (Lieu-dit Haute Charme). Il s'agit d'une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol caillouteux : terre rouge, à forte charge en éléments grossiers, avec une profondeur du sol inférieure à 30 cm,

très calcaire et une teneur en matière organique assez faible



Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

La parcelle étant conduite en AB, les pratiques sont favorables aux messicoles. La parcelle est exploitée en luzerne cette année et pour deux ans. Après ces deux ans, elle sera semée en céréales.

L'exploitant est favorable à la mise en place d'un déchaumage plus tardif sur une largeur d'1 mètre au niveau de la zone à enjeu. Il faudra le recontacter dans deux ans pour en rediscuter avec lui.

3.5 Entretien avec le Gaec Laferrière

Remarque sur l'entretien : L'entretien a été réalisé par téléphone par la Chambre d'Agriculture.

L'exploitation

L'exploitation, en polyculture élevage Bovin viande compte 150 ha dont 25 ha en prairie naturelle. Les semences sont autoproduites et triées sauf le soja. Les récoltes sont vendues en coopérative et consommées en partie par les animaux (Orge d'Hiver et Triticale).

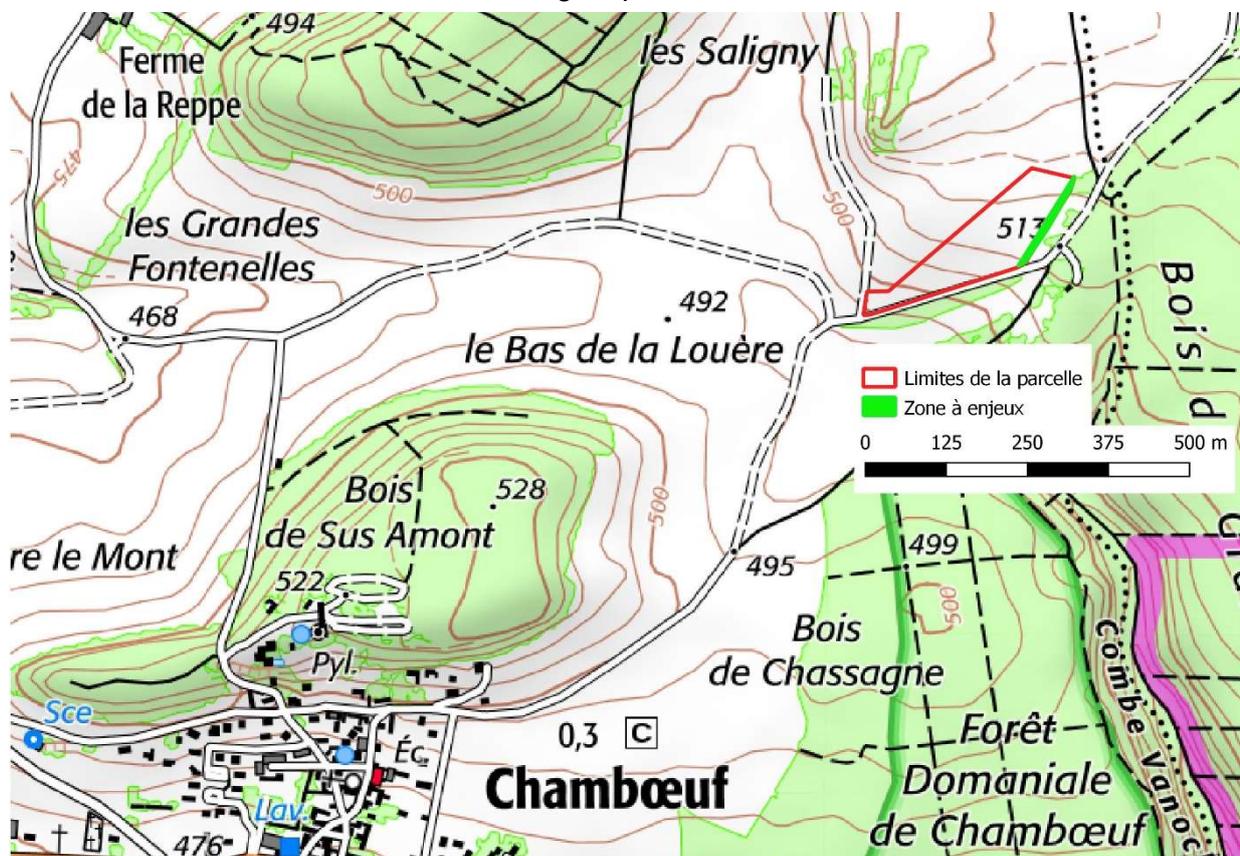
Synthèse des enjeux sur la parcelle

Les données sont issues des prospections réalisées par le CBNBP en 2021

Espèce	Nom commun	Menace Bourgogne	Rareté en Bourgogne
Adonis annua L., 1753	Goutte de sang	EN	RRR
Bupleurum rotundifolium L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	EN	RRR

La parcelle a enjeux

La parcelle à enjeu se situe sur la Commune de CHAMBOEUF (Lieu-dit Bas de Saligny). Il s'agit d'une petite terre à cailloux. Le sol décrit correspond à un Rendosol caillouteux : terre rouge, à forte charge en éléments grossiers, avec une profondeur du sol inférieur à 30 cm, très calcaire et une teneur en matière organique assez faible



Cette parcelle est labourée 2 ans sur 3. Elle est fertilisée et traitée chimiquement mais sans excès. Le déchaumage a lieu bien après la récolte (plusieurs semaines)

Zone à Gestion différenciée en faveur des plantes messicoles

L'exploitant ne souhaite pas pour l'instant mettre en place des pratiques différentes sur la zone à enjeux. L'exploitant pratique déjà un déchaumage plus tardif, ce qui est favorable aux Messicoles

3.6 Entretien avec Hugo Gaillard

Hugo Gaillard
63 rue du Chateau
21250 Broin

03 décembre 2021

Remarque sur l'entretien : L'entretien a eu lieu en présence du Conseil Départemental de la Côte d'Or. Il s'est avéré qu'il y a eu un mal entendu sur la parcelle à enjeux. La parcelle identifiée n'appartient pas à Mr Gaillard mais au GAEC de la FERRIERE (voir page précédente).

3.7 Suite aux entretiens messicoles

Rappel des exploitants

Tous les ans en fin d'hiver, les exploitants sont rappelés par le CBN BP afin d'avoir leurs ressentis sur les mesures en place. Ce temps d'échange est nécessaire afin de montrer que l'action messicole est suivie de notre côté. Il permet également de rappeler aux exploitants la présence d'enjeux sur la parcelle et de voir avec eux s'il y a eu des problèmes avec la mise en place des mesures : « salissement de la parcelle », baisse de rendement, difficulté technique, ...

Ce temps d'animation permet de voir si l'exploitant souhaite poursuivre les mesures, aller plus loin dans la démarche, arrêter les mesures...

4 Envoi des fiches synthétiques des enjeux aux exploitants

En 2020 des fiches synthétiques ont été réalisées et transmises à la chambre d'agriculture. Elles ont été transmises en fin d'année, assorties d'un questionnaire sur le suivi des mesures.

Ce questionnaire est réalisé par la Chambre d'agriculture et le Conservatoire Botanique. Il reprend les items abordés par le CBNBP lors des appels annuels des exploitants (perception des mesures, mise en œuvre, application et implication dans le temps).

Ce questionnaire complètera la démarche d'appel car il ne doit pas être interprété comme un bilan de l'action et donc une fin.

Le questionnaire est en annexe 1. Voici les principaux résultats de ce questionnaire :

- 18 exploitations (44 parcelles) ont été enquêtées : 15 exploitations (41 parcelles) nous ont répondu
- Dans l'assolement 2021-2022, nous remarquons plusieurs parcelles en légumineuses ou prairies temporaires cette année. Cette information est importante car les messicoles ne s'expriment pas lorsque les parcelles ne sont pas cultivées en céréales. Mais, il n'y a pas de perte des messicoles dans ce cas-là. Elles s'exprimeront de nouveau quand la parcelle sera cultivée en céréales.
- La moitié des exploitants enquêtés nous ont dit avoir fait évoluer leurs pratiques sur les parcelles concernées :
 - 2 exploitations (6 parcelles) avec une modification du travail du sol
 - 5 exploitations (18 parcelles) avec une baisse des traitements phytosanitaires
 - 2 exploitations (2 parcelles) avec une baisse de la fertilisation Il est important de noter qu'une grosse majorité des exploitations avait déjà des pratiques favorables aux messicoles lors de l'enquête.
- 8 exploitations déclarent mettre en place les mesures favorables aux messicoles que nous leur avons proposées.
- 5 exploitations ne les mettent pas en place et 1 en partie. Les raisons de la non mise en place des mesures sont :
 - Une impossibilité de les mettre en place car les parcelles sont semées en prairie temporaires ou légumineuses (cas majoritaire)
 - Un aspect trop contraignant de la mesure
 - Un oubli de la part de l'exploitant
- 6 exploitations ont observé des Messicoles au bord de leur champ. Plusieurs ont cherché et observé des petites fleurs sans savoir si c'était des Messicoles ou non.
- La majorité des enquêtés trouve le programme Messicoles pertinent et souhaite poursuivre les actions et modifications des pratiques mises en place

5 Communication

5.1 Panneaux messicoles

Un panneau réalisé par la CA21 et complété par le CBNBP ainsi que par le Conseil Départemental de la Côte d'Or a été réalisé en fin d'année 2020.

4 exemplaires ont été implantés sur le terrain (Fleurey-Sur-Ouche ; Curley ; Hauteville-Lès-Dijon ; Plombière-Lès-Dijon).

Des inaugurations publiques ont eu lieu le 25 juin à Fleurey-Sur-Ouche et Curley.

A Fleurey-Sur-Ouche était présent des représentants du conseil municipal, des représentants du Conseil départemental de la Côte d'Or, la responsable professionnelle du Service Environnement de la Chambre d'Agriculture 21 ; l'exploitant, la chambre d'agriculture de la Côte d'Or.

A Curley était présent un représentant du conseil municipal, des particuliers, des représentants du Conseil Départemental de la Côte d'Or, la chambre d'agriculture de la Côte d'Or, l'exploitant ainsi que des représentant de la Communauté de Commune de Gevrey-Chambertin et Nuits Saint George.

Pour 2022, une réflexion sur la pose de 2 autres panneaux est en cours.

5.2 Article Bourgogne –Franche comté Nature

Un article concernant l'action messicole en Côte d'Or devait être publié en mars 2021 dans la revue Bourgogne – Franche Comté Nature, dans la rubrique « programmes régionaux ». Cet article constitue une synthèse de l'action de sensibilisation et de protection sur le terrain des messicoles dans le département. Il a finalement été publié en novembre 2021.

A noter que certaines attentes du début de l'année 2021 concernant les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur la protection des messicoles ont été mentionnées dans l'article comme une suite logique au programme. La MAEC n'ayant pas été retenue entre le moment de soumission de l'article et ça parution, cette erreur persiste dans l'article.

6 Plan National d'Action en faveur des messicoles

Le Plan National d'Action (PNA) en faveur des plantes messicoles s'est déroulé de 2012 à 2019. L'année 2020 a été marquée par l'évaluation des actions mises en place et par le lancement d'un deuxième PNA.

Le futur Plan National d'Action en faveur des Plantes et Communauté Végétales inféodées au Moissons, Vignes et Verger devait paraître en 2021 mais un retard a été pris.

Cette seconde version s'inscrit dans la lignée du PNA messicole 1 avec un travail plus approfondi sur les leviers financiers type MAEC, le travail sur les communautés et les listes d'espèces. Le travail réalisé en 2021 (groupes travaux en visioconférence permettant de regrouper des acteurs de plusieurs professions) n'a pas permis de porter ses fruits. La MAEC messicole n'a pas été retenue dans la nouvelle PAC.

Les actions du PNA ont été déclinées en Côte d'Or depuis 2014, à travers la mise en place d'amélioration des connaissances sur les cortèges floristiques, leurs répartitions mais aussi en étudiant le lien étroit entre pratiques agricoles et messicoles. Depuis 2017, Le CBN BP en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a entrepris de contacter les exploitants concernés par des parcelles à enjeux et de travailler avec eux pour la préservation des messicoles.

Annexe 1 : Questionnaire envoyé en fin d'année 2021 aux exploitants

Objet : Programme « Favoriser le maintien et le développement des plantes Messicoles dans les parcelles cultivées ou sur le pourtour de celles-ci »

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme Messicoles financé par le Conseil Départemental et animé conjointement par la Chambre d'Agriculture et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, nous vous avons enquêté sur les pratiques réalisées sur votre(vos) parcelle(s) identifiée(s) à enjeu.

Veillez trouver ci-joint **une fiche synthétique** reprenant des informations sur votre(vos) parcelle(s) : localisation, espèces à enjeu identifiées, et des éléments de l'enquête : pratiques, mesures en faveur des Messicoles qui correspondent à vos pratiques ou que vous pouviez mettre en place sans difficulté.

Afin de réaliser un bilan de cette action et d'évaluer les réussites et les difficultés de mise en œuvre, **merci de remplir le petit questionnaire ci-joint et de nous le renvoyer rapidement** par courrier ou mail (geraldine.ducellier@cote-dor.chambagri.fr). Si cela est plus simple pour vous, vous pouvez également nous joindre par téléphone (Géraldine DUCELLIER : 06.70.58.86.34 ou Luc BERROD : 06.71.06.51.26) et nous remplirons l'enquête ensemble.

Merci pour votre participation à ce programme

Cordialement

Luc BERROD – CBNBP

Géraldine DUCELLIER – CA21

**Programme « Favoriser le maintien et le développement des plantes Messicoles
dans les parcelles cultivées ou sur le pourtour de celles-ci »**

Enquête décembre 2021

NOM EXPLOITATION : _____

NOM/PRENOM : _____

1. Culture en place sur la(les) parcelle(s) concernée(s)

	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3
Campagne 2021-2022			
Campagne 2020-2021			

2. Vos pratiques sur cette(ces) parcelle(s) ont-elles évolué depuis notre rencontre ? OUI/NON

Si oui, quelle(s) pratique(s) :

Travail du sol	OUI/NON	Si oui, nouvelle pratique :
Fertilisation	OUI/NON	Si oui : <input type="checkbox"/> Baisse de la fertilisation <input type="checkbox"/> Augmentation de la fertilisation <input type="checkbox"/> Introduction ou arrêt de la fertilisation organique
Traitement phyto	OUI/NON	Si oui : <input type="checkbox"/> Baisse du recours aux traitements phytosanitaires <input type="checkbox"/> Augmentation du recours aux traitements phytosanitaires <input type="checkbox"/> Conversion en bio <input type="checkbox"/> Autre

3. Lors de notre entretien, nous vous avons proposé de mettre en place des mesures favorables aux Messicoles (Cf tableau ci-dessous).

Baisse densité des semences (Région de la Côte d'Or) (4m)	Baisse des traitements phyto (surtout herbicides) sur bandes périphériques
Semences auto-produites	Déchaumer plus tardivement.
Limiter le labour	Utiliser des semences autoproduites
Passer à la charrue	Baisser les amendements chimiques (amendements calciques)
Diminution de la fertilisation azotée chimique	

Les avez-vous mises en place ? OUI/NON/EN PARTIE

- Si oui, arrivez-vous à les mettre en place tous les ans ? OUI/NON
- Si non, pourquoi :
 - « Je n'y pense pas »
 - « C'est trop contraignant »
 - La parcelle a été semée en prairie temporaire ou luzerne pour plusieurs années
 - Autre : _____
- En partie, quelles sont les mesures mises en place :

4. Avez-vous observé les messicoles dont nous vous avons parlé lors de l'entretien ? OUI/NON

5. Pensez-vous que les actions que vous mettez en place sont pertinentes pour le maintien de la flore messicole ? OUI/ NON

- Si non, pourquoi : _____

6. Souhaitez-vous poursuivre les actions mises en place ? OUI /NON

- Si non, pourquoi : _____

7. Pensez-vous que l'action de protection des messicoles devrait être un sujet plus abordé dans les revues agricoles, groupe de travail ? OUI / NON

MERCI

Pour en savoir plus :

<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tel. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tel. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tel. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr